

QUELLES SONT LES ÉTAPES D'UN PROJET ?

01.

Dépôt d'une lettre d'intention / d'une marque d'intérêt.

02.

Dépôt d'un avant-projet (rencontre avec la Task-Force du pôle et des membres de la DGO6).

03.

Elaboration/rédaction du projet

- Recherche de partenaires
- Définition des différents Packages (WP)
- Etude de marché
- Accord de consortium

04.

Sélection par le Pôle.

05.

Finalisation avec l'aide de la DGO6.

06.

Dépôt final du projet pour évaluation par le jury international du Gouvernement wallon.

07.

Labellisation des projets retenus par le Gouvernement wallon.

08.

Conventionnement et démarrage.

CONTACT



Valérie Cavillot
Ingénieur Projets

Tél : +32 (0)81 728 544

E-mail : valerie.cavillot@wagrallim.be

WagrALIM,
le Pôle de Compétitivité
de l'agro-industrie wallonne

Parc Crealys - B-5032 Gembloux

Tél : +32 (0)81 728 540

Fax : +32 (0)81 728 549

E-mail : info@wagrallim.be

Site : www.wagrallim.be

Plan **Marshall**
2.vert

www.wallonie.be



QUELS SONT LES FINANCEMENTS ?

Chacun des partenaires doit estimer son propre budget pour les tâches qui lui sont affectées dans le projet et obtiendra les financements en rapport avec son statut mais également en fonction du type de recherche (Recherche Industrielle ou Développement Expérimental).

	Recherche Industrielle	Développement Expérimental
Petite Entreprise	S 80%	S 60% ou AR 75%
Moyenne Entreprise	S 75%	S 50% ou AR 65%
Grande Entreprise	S 65%	S 40% ou AR 55%
Organismes Publics de Recherche, Universités, Hautes Ecoles	S 100%	S 100%
Centres de Recherche Agréés	S 75%	S 75%

S= Subvention / AR= Avance Récupérable

Remarque : La participation est ouverte aux acteurs ne disposant pas d'un siège d'exploitation en Wallonie, mais sans pouvoir bénéficier des aides régionales wallonnes tout en pouvant éventuellement bénéficier des aides de leur région d'origine ou d'autres sources de financement (c'est par exemple le cas pour la Région de Bruxelles Capitale qui peut bénéficier des financements de l'IRSIB).

NOS AUTRES SERVICES

Espresso : notre équipe est facilement joignable par téléphone ou par courriel pour vous aiguiller parmi notre réseau de partenaires et faire avancer vos projets.

Veille : par un processus de recherche et de sélection pertinente d'informations, nous vous aidons à comprendre les évolutions économiques, réglementaires, technologiques et scientifiques de vos marchés.

International : grâce au développement de notre réseau international, nous accompagnons vos démarches de pénétration de nouveaux marchés. Vous pouvez rencontrer des partenaires business ou technologiques au cours de nos missions, ou encore accéder à des études de marché pertinentes pour vos activités.

Formation : pour agir sur le développement des compétences, nous vous proposons une série de formations technologiques ou organisationnelles, qui sont parfois développés en partenariat avec d'autres Pôles.

Newsletter électronique : un mardi sur deux, nous vous faisons partager la vie de notre réseau : actualités du pôle, portrait de membres, agenda détaillé,...

wagrALIM

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ
AGRO-INDUSTRIE

n°1
janvier 2011

AU SOMMAIRE

WagrALIM et les appels à projets	01
Puratos et le projet Aliferm	02
Wal.Agri et le projet Valaxson	03
Quelques conseils pratiques	04

La newsletter du Pôle de Compétitivité de l'agro-industrie wallonne

Parc Crealys - B-5032 Gembloux
Tél : +32 (0)81 728 540
Fax : +32 (0)81 728 549
E-mail : info@wagrallim.be
Site : www.wagrallim.be

WAGRALIM ET LES APPELS À PROJETS

Les **appels à projets** concernent principalement des projets de **recherche** et d'**innovation** réalisés en **partenariat** entre des entreprises et des organismes de recherche (au minimum 2 entreprises dont une PME ayant un siège d'exploitation en Wallonie, et 2 centres de recherche situés en Communauté française). Les projets vont permettre aux entreprises impliquées de se développer, de renforcer leur compétitivité ou encore d'atteindre de nouveaux marchés, et doivent s'inscrire dans un des axes du Pôle **WagrALIM**.

Les projets de **formation** et d'**investissement** sont aussi concernés par les appels à projets, et peuvent également faire l'objet d'une labellisation par le gouvernement wallon. Il en va de même pour des projets internationaux, impliquant des sociétés wallonnes et étrangères. Le Pôle **WagrALIM** gère ainsi actuellement trois projets de **dimension internationale**.

FAITS & CHIFFRES

Le Pôle WagrALIM

- Réseau de plus de 180 partenaires
- 27 projets labellisés dont 3 de dimension internationale
- 18 projets de R&I et 9 projets de formation, dont 2 projets inter-pôles
- Budget total : 68,5 mio €.
- Part du privé : 24,5 mio € (36%)
- Potentiel de création ou de maintien d'emplois : 1.500

Le 6^e appel à projet

- 5 nouveaux projets pour 9 mio. €
- 4 projets de R&I et 1 projet de formation
- Taux de réussite : 65 %
- 26 acteurs wallons mobilisés : 8 PME, 4 grandes entreprises, 8 unités universitaires et 6 centres de recherche.

Les premiers résultats

- **WalNut-20**
 - Réseau de plus de 100 personnes
 - Plus de 25 publications
 - Produits en cours de lancement
- **BioWall** : unité de démo industrielle
- **Cracking** : *Fibersol, Barcelone, Proflax* et *Techflax*
- **Polygal** : ingrédients pour la conservation
- **Consalim** : brasseries au stade industriel

WagrALIM, le Pôle de compétitivité de l'agro-industrie wallonne

4 AXES DE DEVELOPPEMENT

Axe 2.

Efficiences industrielle

Innovation produit / procédé et innovation organisationnelle (production, qualité, sécurité, compétences);

Axe 3.

Emballages et Bio-emballages

Développement d'emballages innovants et de bio-emballages à usage alimentaire, réalisés à partir de sources renouvelables et biodégradables;

Axe 4.

Développement de filières industrielles durables (axe transversal)

Réduction des consommations et valorisation des sous-produits, filières "bio" et "éthiques", origines des matières premières.

Les industriels du secteur ont déterminé 4 axes prioritaires de développement.

Le pôle WagrALIM veut faire de ces thématiques des domaines d'excellence en Wallonie en donnant aux entreprises du secteur les capacités d'intégrer ces compétences stratégiques à leurs besoins. Les différents projets de recherche/innovation, de formation, d'investissement et d'appui à l'exportation s'inscriront dans ces axes.

Axe 1.

Aliments santé et qualité nutritionnelle

Produits ou ingrédients ayant un bénéfice santé démontré et/ou répondant à une meilleure qualité nutritionnelle;

QUELQUES CONSEILS POUR DÉPOSER UN BON PROJET

01.

Le projet doit parfaitement s'inscrire dans la stratégie du pôle. Il s'agit également d'être cohérent avec les projets déjà labellisés dans le pôle.

02.

Bien évaluer le marché, l'offre, la demande, les avantages et les désavantages concurrentiels par rapport aux produits ou services existants (le pôle vous soutient d'ailleurs dans la réalisation d'une étude de marché).

03.

Le projet doit avoir un impact socio-économique important, et ce dernier doit être correctement évalué.

04.

Avoir un projet innovant. Un projet est considéré comme innovant s'il participe à la réalisation, au minimum, d'un des axes suivants :

- le développement et la mise en place de nouveaux produits et services ;
- le renouvellement et l'élargissement de la gamme de produits et services, et des marchés associés ;
- la mise en place de nouvelles méthodes de production, d'approvisionnement et de distribution ;
- l'introduction de changements dans la gestion, l'organisation du travail ainsi que dans les conditions de travail et les qualifications des collaborateurs.

05.

Il est important d'avoir les bonnes compétences/les bons partenaires autour de la table (le pôle vous aide à les identifier), que ceux-ci soient effectifs et complémentaires.

06.

Le plan financier doit être cohérent avec le planning. Ce planning doit être réaliste. Par ailleurs la répartition du budget entre les partenaires et la part du financement privé sont également 2 critères d'évaluation.

07.

Répondre le plus précisément possible aux questions du formulaire. Le jury du Pôle et le jury du Gouvernement wallon portent tous 2 une attention particulière à la qualité générale du dossier de soumission.

Des ferments de panification répondant aux nouvelles tendances des consommateurs

ALIFERM : UN GROUPE INTERNATIONAL ET UNE PME RÉGIONALE MAIN DANS LA MAIN

Puratos est une entreprise familiale créée en 1919 et active sur trois marchés complémentaires : la boulangerie, la pâtisserie et la chocolaterie. Le groupe occupe aujourd'hui 5.600 personnes sur 54 sites. Il est présent commercialement dans plus de 110 pays et fait un CA d'un milliard d'euros. Depuis les années '50, l'innovation est le moteur de la croissance de l'entreprise. Près de 500 personnes (ingénieurs et techniciens) sont ainsi dédiées à la recherche et au développement.



"Notre slogan "Votre partenaire pour l'Innovation" reflète tout à fait la philosophie de notre entreprise. Nos innovations ont pour but d'aider nos partenaires à faire fructifier leurs affaires", explique **Sylvestre Awono**, Product Manager Bakery Flavours & Yeast chez **Puratos** et coordinateur du projet **Aliferm**. "Grâce aux projets collaboratifs initiés par le plan Marshall, nous allons bénéficier d'un effet multiplicateur de 2.6 par rapport aux moyens financiers apportés par les partenaires privés, via les mécanismes de subsidiation. Ceci nous permet à la fois de développer un concept de recherche plus ambitieux et aussi d'accélérer son déroulement". "Le projet Aliferm a pour but de produire des ferments de panification naturels, plus savoureux et E-number free. Puratos a développé depuis de nombreuses années une grande expertise dans la production et la commercialisation de ferments de panification. Meurens Natural produit quant à lui des sirops de

céréales et possède une expertise dans la valorisation de ces dernières. Il a par ailleurs développé une culture de l'innovation fort appréciée dans la réalisation du projet", poursuit Sylvestre Awono. "De manière plus générale, Aliferm vise aussi à pérenniser une filière céréalière en Wallonie, grâce à l'appui scientifique de l'Unité des Technologies Agro-alimentaires de Gembloux Agro-Bio Tech (ULg) et du Département Valorisation des productions du Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W). Le caractère win-win du projet est à l'origine de l'implication importante des partenaires industriels et scientifiques qui rivalisent de créativité, de proactivité et aussi de réactivité dans la solution des problèmes rencontrés".

La mise en route du projet ALIFERM n'a pas été aussi facile que prévu, mais Sylvestre Awono est plein de bons conseils et d'enthousiasme pour les porteurs de projets. "En plus d'une idée à fort potentiel, il

convient d'étudier la faisabilité du projet sur le plan technique et d'identifier les compétences nécessaires à sa réalisation. Une fois l'accord de partenariat conclu (sous le sceau de la confidentialité), on peut commencer à travailler sur la proposition de projet à soumettre à l'évaluation de la Région Wallonne. La Convention projet est l'épilogue de la phase pré-projet. Rédigée par les fonctionnaires de la Région Wallonne, elle constitue la charte projet, la "bible" du chef de projet".

"Le pôle de compétitivité WagrALIM assiste les porteurs de projet dès les premières étapes", conclut Sylvestre Awono. "En plus d'actions de communication et de réseautage, WagrALIM propose aux entreprises un véritable soutien pour la recherche des compétences techniques et pour le montage du dossier à rendre à la Région Wallonne (relevé des dépenses, rapport d'activité, draft du consortium,...)".

La labellisation « Plan Marshall » ne doit pas être un but en soi.

VALAXSON, UN VÉRITABLE PROJET COLLABORATIF ET MULTIDISCIPLINAIRE

Wal.Agri (groupe Aveve) est une holding wallonne qui chapeaute 3 sociétés actives dans les semences, les céréales (environ 50% de l'activité), les aliments pour bétail, les produits phytosanitaires et les engrais. Le groupe Wal.Agri compte plus de 200 collaborateurs dont une quinzaine pour les activités de la holding (ressources humaines, IT, recherche et développement,...). Dans le cadre du projet Valaxson, Wal.Agri et ses partenaires valorisent le potentiel antioxydant des céréales par cracking.



"Pour monter un projet tel que Valaxson, qui regroupe 3 entreprises et 2 partenaires académiques, cela représente au minimum une année de travail", explique **Olivier Roiseux**, Ingénieur R&D chez **Wal.Agri**. "Cela implique que les collaborateurs qui s'occupent du projet chez les différents partenaires doivent absolument rester en place durant l'année de décision". "Nous avons rencontré les établissements Stiernon, par le biais du pôle WagrALIM. Nous avons ensuite identifié Meurens Natural comme partenaire intermédiaire avant de choisir nos partenaires académiques, Gembloux Agro Biotech et le Centre de Recherche Expérimentale du département de Chirurgie Cardiovasculaire de l'Université de Liège. Nous avons ainsi un consortium d'une bonne taille pour le projet **Valaxson**". "Je pense que d'autres mécanismes que ceux du plan Marshall peuvent être activés par les petites et moyennes entreprises. Il

ne faut pas se lancer dans une course aux projets estampillés Plan Marshall car il n'est pas facile de développer des projets collaboratifs multidisciplinaires qui intéressent à la fois différentes sociétés et centres de recherches et partenaires académiques". "La complémentarité des partenaires est pourtant primordiale à la réussite du projet", poursuit Olivier Roiseux. "Elle facilite en effet la rédaction du projet et des conventions. Cette complémentarité permet également une bonne argumentation lors de la défense du projet, car il n'est pas toujours aisé de faire comprendre ce qu'est un véritable projet de recherche". "En plus du réseautage, le pôle WagrALIM nous a apporté un support lors de chaque

étape de la rédaction du projet, tant sur le fond que sur la forme. Cette collaboration nous a permis d'affiner notre projet et de nous présenter dans les meilleures conditions devant le jury de la Région Wallonne". Actuellement, il est obligatoire de présenter un pré projet devant la DGO6, qui rend un avis motivé sur le potentiel du projet. "Cette étape n'était pas obligatoire quand nous avons monté Valaxson, mais c'est un plus indéniable pour les nouveaux projets. Les partenaires peuvent en effet adapter leur projet avant de le défendre devant le jury externe de la Région Wallonne, ce qui augmente leurs chances de réussite", conclut Olivier Roiseux.

Innover, c'est bousculer les gens ! L'innovation change en effet les habitudes pour que la nouveauté devienne la norme.